

DES MESURES

D'HYGIÈNE STRICTES

Les réglementations d'hygiène en vigueur sont strictement appliquées. Le poste de travail est préparé avant l'installation de la cliente. Toutes les surfaces sont désinfectées. Ce temps de préparation est indispensable à la garantie des normes de sécurité exigées par la loi.

La technicienne procède à la désinfection de ses mains puis enfle des gants à usage unique.

Les produits et ustensiles, désinfectés au préalable, sont disposés sur une surface stérile

L'appareil de dermopigmentation est enveloppé dans une housse stérile.

Les aiguilles sont à usage unique. Les pigments utilisés présentent des caractéristiques strictes en matière de pureté organique et de stérilisation. Tous nos produits sont homologués. Leur étiquetage permet une traçabilité par lot et indique le temps de conservation.

Tous les déchets liés à la micro-pigmentation sont assujettis à la réglementation liées aux DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) ; ils sont conditionnés dans des collecteurs dédiés puis collectés par un organisme spécialisé.

CONTRE-INDICATIONS

La micro-pigmentation ne peut pas être réalisée sur les personnes se trouvant dans les cas suivants :

- Les femmes enceintes
- Les personnes utilisant des anticoagulants
- Les personnes diabétiques
- Les personnes en traitement de chimiothérapie
- Les personnes hémophiles
- Ainsi que toutes personnes présentant une maladie de peau évolutive près de la région à traiter ou prenant un traitement d'Accutane

À noter : nos prestations ne sont pas ouvertes aux personnes mineures

AVANT LE SOIN

- Ne prenez pas de séances UV ni de bains de soleil dans les 48 heures qui précèdent.
- Ne prenez pas d'aspirine et ne consommez pas d'alcool dans les 24 heures qui précèdent le rendez-vous.
- Évitez le café le matin du rendez-vous. Ne mangez pas de mets épicés quelques jours avant votre rendez-vous.
- Stoppez les produits de soin de la peau Retin-A & AHA près de la zone concernée deux semaines avant et après l'intervention.
- Ne pratiquez pas d'épilation à la cire, laser ou électrolyse près de la zone concernée une semaine avant l'intervention.

APRÈS LE SOIN

- Lavez la zone pigmentée avec un savon neutre et sécher avec un linge propre le soir même, puis une fois par jour pendant les 8 jours qui suivent.
- Appliquez des compresses froides au cours des 24 heures qui suivent pour favoriser la diminution du gonflement qui disparaîtra dans les 48 heures au plus tard après le soin.
- Appliquez la crème cicatrisante que nous vous indiquerons matin et soir pendant 3 jours.

Il faut considérer un temps de cicatrisation variant de 7 à 10 jours. Vos sourcils seront plus foncés le lendemain de la prestation mais ils s'estomperont doucement ensuite.

Ne retirez pas les petites croûtes qui apparaîtront, elles permettront une meilleure cicatrisation. Évitez de dormir sur la région pigmentée afin de ne pas retirer les croûtes qui se seront formées.

DURANT LES 48 HEURES QUI SUIVENT :

- Ne portez pas vos lentilles de contact
- Ne pratiquez pas de sport intensif
- N'appliquez pas de maquillage sur la zone pigmentée

DURANT LES 15 JOURS QUI SUIVENT :

- Ne prenez pas de séances UV ni de bains de soleil
- Évitez toute baignade (piscine, mer) ainsi que les saunas et hammams